



ABONNEMENTS... Trois mois : 4 fr. 50... Six mois : 9 fr. Un an : 18 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES... Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal...

La Journée d'Hier

La Chambre a commencé la discussion des interpellations sur la politique générale du ministère. — La suite du débat est renvoyé à cet après-midi.

LE TRAVAIL A DOMICILE

Presque tous les pays industriels, en Europe, en Amérique et en Australie, se sont livrés, sur la question si complexe et si grave du travail à domicile, à des études approfondies, et déjà, dans quelques-uns d'entre eux, le législateur a cru devoir intervenir.

de l'ouvrage, et particulièrement à attendre le loisir ou le bon plaisir du commerçant ou de l'industriel qui l'emploie. Il est indépendant, mais il doit, pour satisfaire aux besoins ou aux caprices des clients d'un patron toujours complaisant, rapporter son travail, sous peine d'amende ou de renvoi, dans un certain délai, dit-il, pour y parvenir, sacrifier tout ou partie de ses nuits.

Pour que le travail à domicile sauvegarde la vie de famille, il aient le temps de la vie; que la femme ne soit pas trop souvent forcée (comme certaines enquêtes étrangères l'ont démontré), de délaisser ses devoirs de mère pour ne pas perdre un instant de travail; par exemple, de se débarrasser de ses enfants, qui la dérangent, dès qu'elle peut les envoyer jouer dans la cour ou dans la rue.

Au fond, le patron qui, pouvant faire travailler dans un local à lui, donne du travail à domicile a recours à un expédient, à un pis-aller, car on pourrait démontrer que dans bien des cas, par sa moindre productivité, par sa qualité médiocre, par son inaptitude à s'accommoder aux perfectionnements de l'outillage (tel le cas du tissage à la main), le travail à domicile constitue un obstacle à l'amélioration de l'organisation industrielle.

Si l'on a un certain nombre de travailleurs dont les conditions de vie sont inférieures à celles des animaux, c'est certainement parmi les ouvriers à domicile que la plupart se trouvent. Pour eux, la société n'a justifié rien fait; elle ne les connaît même pas!

Choses du Jour

BATAILLE DÉCISIVE La guerre politique est de tous les jours, pour ainsi dire de tous les instants. Elle est commandée aux divers partis par ce vieil et égoïste proverbe : « Ote-toi de là que je m'y mette. »

C'est l'idée fixe des Caton de la droite, du centre et de la gauche, — le « delenda Carthago » qui termine tous leurs discours. Jusqu'à présent, le Ministère a résisté, mais chaque fois avec plus de difficultés. Résistera-t-il au nouvel assaut qui lui est en ce moment livré? Est-ce que la majorité qui s'est formée pour déposer M. Henri Brisson du fauteuil de la présidence de la Chambre et y installer M. Doumer ne va pas se reformer contre M. Combes?

Cependant, si nous sommes en tenions aux seuls discours de MM. Lhopiteau et Deschanel, nous ne craignons pas pour l'existence du Ministère, car ces deux députés ont dit, avait été dit déjà avec plus d'autorité et de force par Millierand, et la Chambre avait passé outre.

Mais la lassitude paraît s'être emparée de la majorité et du gouvernement lui-même. Un lourd malaise pèse sur le Parlement et sur le Cabinet. L'éché de l'honorable M. Brisson est une preuve indéniable. Y aura-t-il, d'un côté et de l'autre, assez de ressort, assez d'énergie pour empêcher la barque gouvernementale qui déjà fait eau, de sombrer définitivement?

CHRONIQUE

Eugène Sue

On va pour son centenaire élever à Anancy, un monument à Eugène Sue, mais le vrai monument d'un écrivain, plus durable que le bronze, c'est son œuvre.

Il s'appelait en réalité Marie-Joseph Sue. Né en 1801, il était le fils de M. Sue, chirurgien, sœur d'Eugène de Beauharnais, fils de Lefebvre, ils avaient tous deux la même peur, celle qui s'explique par le divorce et le remariage des parents.

Le père d'Eugène Sue lui avait donné pour marraine celle qui devait être la reine Hortense, sœur d'Eugène de Beauharnais, d'où le prénom qu'il adopta sans doute.

Grand émoi chez les voisins. On va chercher le commissaire de police, qui demande si l'atelier de M. Guadin n'est pas dans la maison contiguë. Sur la réponse affirmative, le magistrat se met à rire, se rend à l'atelier et découvre les traces de la manœuvre.

Après lui, M. Floquet, d'avril 1885 à avril 1888 et d'octobre 1889 à janvier 1893, soit en tout six ans et trois mois.

M. Jules Grévy lui présida durant trois ans, de mai 1879 à février 1879. Gambetta qui succéda à Grévy se maintint à la présidence de la Chambre jusqu'à la formation du « grand ministère », novembre 1881, c'est-à-dire trente-trois mois.

M. Léon Bourgeois est élu nommé en remplacement de M. Paul Deschanel, en juin 1902 et ne fut pas candidat en janvier 1904. Ses fonctions n'ont donc pas plus duré que celles de M. Méline.

Le Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur, composé en grande partie de cléricaux, devait naturellement obéir aux sommations des retraités qui exigèrent de lui la radiation des légionnaires suspects de républicanisme.

Cà et Là

CONFÉRENCE INTERNATIONALE

Le Conseil fédéral a adressé aux gouvernements étrangers, le 30 décembre, une note-circulaire dans laquelle il expose que sur la demande de la commission instituée par les délégués de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs réunis à Cologne...

Le parti démocratique républicain lui opposa le 22 août, au suffrage universel, mais qui fut élu. C'était la seconde fois depuis un mois que le suffrage universel protestait contre la campagne de Rome à l'intérieur...

Le 22 août, pluie et orages. — Mais, mon oncle, le 23 août est le jour de votre fête, il observe la jeune fille. — Alors, c'est différent! Beau fixe, mon enfant, beau fixe!

Les Présidents de la Chambre

M. Henri Brisson, vaincu par la coalition réactionnaire, qui a porté M. Doumer à la présidence de la Chambre, est celui qui a décliné le plus longtemps la somme présidentielle de novembre 1881 à mars 1885, de ses fonctions n'ont donc pas plus duré que celles de M. Méline.

M. Léon Bourgeois est élu nommé en remplacement de M. Paul Deschanel, en juin 1902 et ne fut pas candidat en janvier 1904. Ses fonctions n'ont donc pas plus duré que celles de M. Méline.

M. Casimir-Perier présida la Chambre de janvier 1893 à décembre de la même année et du 2 au 27 juin 1894, en tout une année et six mois.

M. Léon Bourgeois est élu nommé en remplacement de M. Paul Deschanel, en juin 1902 et ne fut pas candidat en janvier 1904. Ses fonctions n'ont donc pas plus duré que celles de M. Méline.

La Première Victime

Le Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur, composé en grande partie de cléricaux, devait naturellement obéir aux sommations des retraités qui exigèrent de lui la radiation des légionnaires suspects de républicanisme.

Prédications

Nous avons reçu la lettre suivante : — Vous avez raillé dans votre précédent numéro les prédications de M. Lhopiteau...

Le 22 août, pluie et orages. — Mais, mon oncle, le 23 août est le jour de votre fête, il observe la jeune fille. — Alors, c'est différent! Beau fixe, mon enfant, beau fixe!

Le 22 août, pluie et orages. — Mais, mon oncle, le 23 août est le jour de votre fête, il observe la jeune fille. — Alors, c'est différent! Beau fixe, mon enfant, beau fixe!

Le 22 août, pluie et orages. — Mais, mon oncle, le 23 août est le jour de votre fête, il observe la jeune fille. — Alors, c'est différent! Beau fixe, mon enfant, beau fixe!

Le 22 août, pluie et orages. — Mais, mon oncle, le 23 août est le jour de votre fête, il observe la jeune fille. — Alors, c'est différent! Beau fixe, mon enfant, beau fixe!

Le 22 août, pluie et orages. — Mais, mon oncle, le 23 août est le jour de votre fête, il observe la jeune fille. — Alors, c'est différent! Beau fixe, mon enfant, beau fixe!

Le 22 août, pluie et orages. — Mais, mon oncle, le 23 août est le jour de votre fête, il observe la jeune fille. — Alors, c'est différent! Beau fixe, mon enfant, beau fixe!

Le 22 août, pluie et orages. — Mais, mon oncle, le 23 août est le jour de votre fête, il observe la jeune fille. — Alors, c'est différent! Beau fixe, mon enfant, beau fixe!

Le 22 août, pluie et orages. — Mais, mon oncle, le 23 août est le jour de votre fête, il observe la jeune fille. — Alors, c'est différent! Beau fixe, mon enfant, beau fixe!

DEPECHES

PAR SERVICES SPECIAUX

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 13 janvier. — Le Conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Élysée, sous la présidence de M. Loubet.

LE PARLEMENT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Avant la Séance

Paris, 13 janvier. — Le groupe de la gauche radicale s'est réuni sous la présidence de M. Sarrien pour s'occuper de la situation politique créée par l'interpellation d'aujourd'hui.

La Séance

Les galeries et les tribunes sont absolument comblées. Beaucoup de dames et de brillantes toilettes. MM. Combes, Bertheux et Bérard sont au banc des ministres.

INTERPELLATIONS

sur la Politique générale

L'ordre du jour appelle la discussion des interpellations de M. Vazeille et de M. Lhopiteau sur la politique générale du gouvernement.

Discours de M. Lhopiteau

— Je vais profiter, dit-il, de la conception étroite que vous voulez agir, il faut le dire. Ce sont des propositions, nous les faisons, la majorité républicaine, qui ne peuvent être de mise contre le président, mais que je ne saurais tolérer contre les orateurs.

M. LHOPITEAU. — Le président du conseil s'est fait honneur d'avoir appliqué la loi de 1901 et d'avoir supprimé certaines congrégations. Ce qu'il a fait, tout autre gouvernement républicain l'aurait fait à sa place. Mais il y a des arriérations privilégiées et la loi des congrégations n'a pas été appliquée également partout.

M. BERTEAUX. — J'ai dit rapporteur de cette loi et j'ai demandé, comme le gouvernement, le maintien des périodes d'indstruction. Il est donc injuste d'accuser de l'indstruction, il est donc injuste de la suppression.